

Sylviane Marouzé se représente dans sa commune très dynamique

Romerries est un village de 434 habitants mais est particulièrement dynamique. Un site internet, une nouvelle association et de nombreuses personnes qui s'investissent pour la population.

Samedi 4 janvier, la cérémonie des vœux a débuté par un diaporama retraçant les événements marquants de l'année écoulée.

Les 434 romerriens font preuve d'un grand dynamisme, avec sa dizaine associations et un calendrier bien chargé où entre les traditions comme le lancer de sauret, (coutume du moyen âge qui aura lieu le 10 mars prochain) jeunes et anciens participent aux fêtes, brocantes, repas et voyages qui émaillent l'année.

Sylviane Marouzé maire a pris la parole. À 56 ans, elle est mariée et mère de trois enfants. Professeure de Sciences de la Vie et de la Terre. Élue au conseil municipal depuis 89, elle est plébiscitée maire depuis 2000 (remplacement d'un mandat en cours). En 2014, elle compte se représenter.

Sylviane dédie cette cérémonie à son beau père *« décédé à 84 ans, qui n'a connu que le travail de la terre sans vacances ni jour férié »*.

Elle se félicite d'accueillir 9 familles *« qui apprécient de vivre loin de la ville »*.

Elle met à l'honneur quatre conseillers : Bernard Blanchard, Michel Parent, Gérard Dehaye et Jean-Caude Plateaux qui l'ont accompagnés tout au long de son mandat et souhaitent arrêter leur activité.

Elle a également profité de la cérémonie pour remercier Philippe Bisiaux secrétaire de mairie depuis 30 ans, qui prend sa retraite et présente sa remplaçante Angélique Coillot-Gillot.



Sylviane Marouze a annoncé vouloir se représenter en 2014.

Valorisation du patrimoine à venir

Sylviane Marouzé a aussi mis en avant le travail de Michel Vernet. Ce passionné d'informatique a créé le site web du village. Il le fait vivre en temps réel et s'investit régulièrement dans les mises à jour afin que l'on puisse être au courant de l'actualité de la commune.

Côté projet, la maire annonce la mise en place de plaques destinées à valoriser le patrimoine comme l'église, le château, la chaiserie et le calvaire.

La cérémonie s'est terminée par la présentation d'une nouvelle association, une chorale, qui a interprété deux chansons.